

Département de Loir-et-Cher  
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay  
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

10 juin 2021

*Séance du 17 Juin 2021*

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept juin, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juin 2021 s'est réuni, à la salle polyvalente exceptionnellement (cause crise sanitaire COVID 19), en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 10 juin 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX

**Étaient absentes excusées :** Jocelyne DELLA PUPPA - Evelyne CAIL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Madame Florence FOUSSIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

|                          |  |   |
|--------------------------|--|---|
| <b><u>N° 57/2021</u></b> | <b>Objet :<br/>       DEMANDE DE DOTATION DE SOUTIEN<br/>       A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)<br/>       2021 POUR LA RESTAURATION DE<br/>       L'EGLISE SAINT-MARTIN</b> | <b>7. FINANCES LOCALES<br/>       7.5. SUBVENTION</b> |
|--------------------------|--|---|

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Considérant que la commune de SEIGY souhaite restaurer l'église Saint-Martin, dans ce cadre il est envisagé de demander une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2021 pour la Restauration de l'église Saint-Martin.

**Madame la Maire rappelle que l'opération se décompose ainsi :**

Lot N°1 : Echafaudage : 85 034, 09 €

Lot N°2 : Drainage - Maçonnerie - Pierre de Taille : 218 580,62 €

Lot N°3: Charpente - Couverture: 215 403, 43 €

Lot N°4: Art Campanaire: 10 436, 00 €

Lot N°5: Art verrier: 5 623, 90 €

Soit 535 078, 04 € HT.

Les travaux seront réalisés en une seule tranche.

**Pour rappel :**

La maîtrise d'œuvre (8,5 % des travaux) est de 45 481,63 €

Le diagnostic amiante-plomb avant travaux est de 175,00 €.

La mission SPS s'élève à 2436,00 € HT

L'étude préalable est de 2 900 € HT

Cette opération est évaluée à 586 070,67 € HT.

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

| RESSOURCES   | %            | MONTANT             |
|--|--------------|---------------------|
| <b>Aides publiques (sous-total)</b>                          |              |                     |
| Union européenne   |              |                     |
| État (Direction régionale des affaires culturelles)          | 60           | 351 642,40 €        |
| Etat (DSIL) (demande en cours)                               | 5            | 29 303,54 €         |
| Conseil régional   |              |                     |
| Conseil départemental  | 6.60         | 38 681,00 €         |
| E.P.C.I (établissement public de coopération intercommunale) | 8.07         | 47 323,00 €         |
| <b>Autofinancement (sous-total)</b>                          | <b>20,33</b> | <b>119 120,73 €</b> |
| Fonds propres  |              | 34 120,73 €         |
| Emprunts   |              | 70 000,00 €         |
| Mécénat  |              | 15 000,00 €         |
| <b>MONTANT GLOBAL DES RESSOURCES</b>                         |              | <b>586 070,67 €</b> |

Il est proposé au conseil municipal

- **DE DEMANDER** une dotation de soutien à l'investissement local 2021 en vue de participer au financement de la restauration de l'Église Saint Martin au taux le plus élevé.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

### Décision

Les votes se répartissent ainsi :

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Vote pour : 13

Vote contre : 0

Abstentions : 0

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE DEMANDER** une dotation de soutien à l'investissement local 2021 en vue de participer au financement de la restauration de l'Église Saint Martin au taux le plus élevé.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte afférant à cette demande.



La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture  
le 22/06/2021 et de la publication le 22/06/2021



La Maire,

Françoise PLAT

